

Le Bourgeois

05 | 23
N° 04

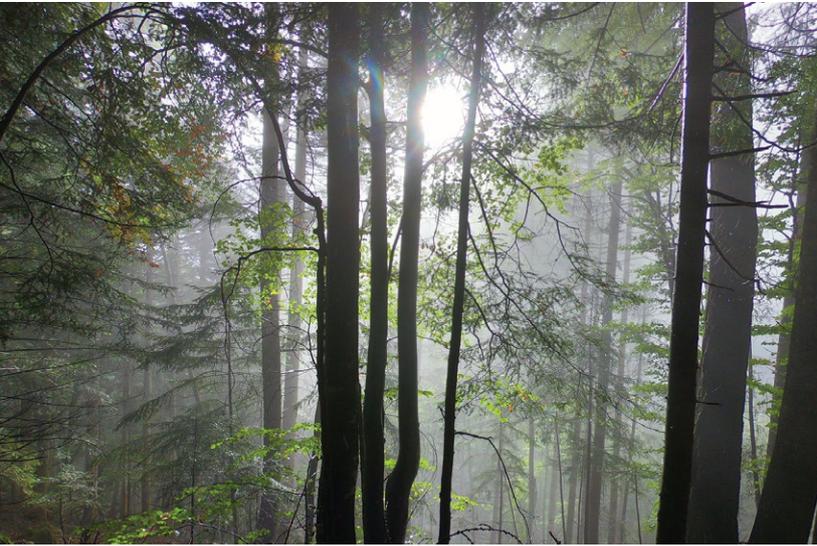
Le magazine d'informations de la Noble Bourgeoisie de Saint-Maurice

Tout savoir sur les projets, le fonctionnement et les activités de
votre institution.



NOBLE BOURGEOISIE
DE SAINT-MAURICE





SOMMAIRE

LA FORÊT AU SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT 4

son rôle dans l'équilibre de notre atmosphère

LES FORÊTS BOURGEOISIALES 8

LA FONDATION ATELIERS D'ARTISTE. 10

une institution culturelle romande

LES DÉFIS DES CHALETs 11

ambiances

LA PRÉSENCE DES CAPUCINS À SAINT-MAURICE. 12

UNE TRADITION SÉCULAIRE. 14

le bois de la Bourgeoisie offert aux capucins

LES SCHTROUMPFS À SAINT-MAURICE . . 16

la nouvelle exposition du Château

ACCUEIL DES NOUVEAUX BOURGEOIS . . . 18

une soirée originale

HALLES ARTISANALES 19

disponibles dès 2024

EDITORIAL

« Au pied de mon arbre, je vivais heureux... »



Ainsi chantait Georges Brassens...

En ces temps mouvementés où nos sociétés occidentales subissent les assauts répétés d'états voyous, d'entreprises globales promptes à siphonner nos données personnelles, qu'il est agréable de se changer les idées en parcourant les différents articles de ce journal. En cette époque « bénie » où nos instances démocratiques ploient sous les coups de boutoir de crises successives et fulminent devant l'impunité de quelques dirigeants bancaires peu scrupuleux, qu'il fait bon de se promener dans les bois.

Ce numéro traite, sous divers angles, les usages et évolutions de ce noble matériau qui peuple nos forêts. Cette forêt qui protège nos routes et notre habitat. De par ses essences multiples qui la composent, elle nous rappelle la complexité du monde qui nous entoure, sa fragilité aussi, sa beauté, toujours. Ce lieu empreint de magie ou de sortilèges révèle, sous la plume de conteurs, nos joies les plus intenses et nos peurs les plus primaires. Intemporelle, à échelle humaine, c'est en forêt qu'au gré de nos pas nous dissipons nos doutes, nos colères, notre tristesse. C'est en elle aussi que nous célébrons nos (petites) victoires sportives ou personnelles. En elle, enfin, que nous partageons tant de moments privilégiés, seul ou accompagné, avec cette impression fugace de toucher au bonheur.

Lionel Coutay

Président de la
Noble Bourgeoisie de Saint-Maurice

LA FORÊT AU CHEVET DE L'ENVIRONNEMENT

Responsable de bien des maux environnementaux, le dioxyde de carbone est au centre de toutes les attentions. La forêt joue un rôle essentiel pour diminuer sa présence dans l'atmosphère.

Produites principalement par les activités industrielles et les transports, les émissions de dioxyde de carbone (CO₂) doivent impérativement diminuer afin de préserver le climat. Ce gaz est issu de la combustion d'énergies fossiles non renouvelables utilisées par les activités humaines. C'est un des principaux gaz à effet de serre (GES) qui sont responsables des changements climatiques.

Moins en produire est une piste, tout comme trouver des moyens de les capter et les stocker. Et c'est là que le rôle de la forêt s'avère extrêmement important. Par le mécanisme de photosynthèse

(voir schéma Je nettoie l'air et l'eau), les forêts captent 15% des émissions de dioxyde de carbone produites par les êtres humains. L'arbre absorbe le CO₂ et stocke le carbone sous forme de bois. Le carbone reste emprisonné dans les racines, le tronc et les branches, où il sert à créer la matière organique essentielle à la croissance de l'arbre. L'oxygène, quant à lui, est rejeté dans l'atmosphère.

D'un gaz néfaste à un matériau durable

La quantité de CO₂ ainsi capturée dépend de la variété de l'arbre, de son implantation, de son âge, entre autres. Les

SE RACHETER APRÈS AVOIR POLLUÉ

Un certificat CO₂ représente la quantité d'émissions pour lesquelles les entreprises s'engagent financièrement à soutenir des projets climatiques. Un certificat correspond à une tonne de gaz à effet de serre. Pour chaque tonne émise, le détenteur du certificat doit investir de l'argent et apporter ainsi sa contribution à la protection du climat.

Le rôle essentiel des forêts et de leurs produits dans la lutte contre les changements climatiques

PUITS DE CARBONE

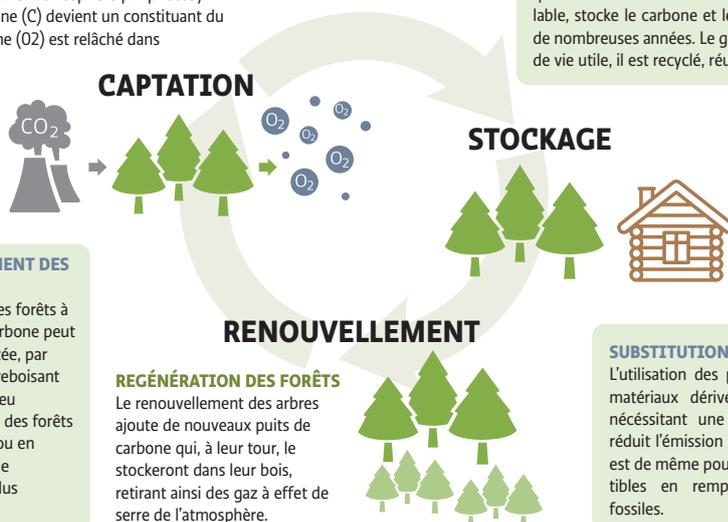
Les feuilles et les aiguilles des arbres captent le CO₂ contenu dans l'atmosphère par photosynthèse. Le carbone (C) devient un constituant du bois et l'oxygène (O₂) est relâché dans l'atmosphère.

EMPREINTE CARBONE

Le bois est un matériau à faible empreinte carbone car il génère moins de gaz à effet de serre lors de sa production que tout autre matériau du même usage. Il est renouvelable, stocke le carbone et le retire de l'atmosphère pour de nombreuses années. Le gain se poursuit lorsque, en fin de vie utile, il est recyclé, réutilisé ou récupéré.

AMENAGEMENT DES FORÊTS

La capacité des forêts à stocker du carbone peut être augmentée, par exemple, en reboisant des milieux peu productifs ou des forêts clairsemées, ou en pratiquant une sylviculture plus intensive.



PRODUITS DU BOIS

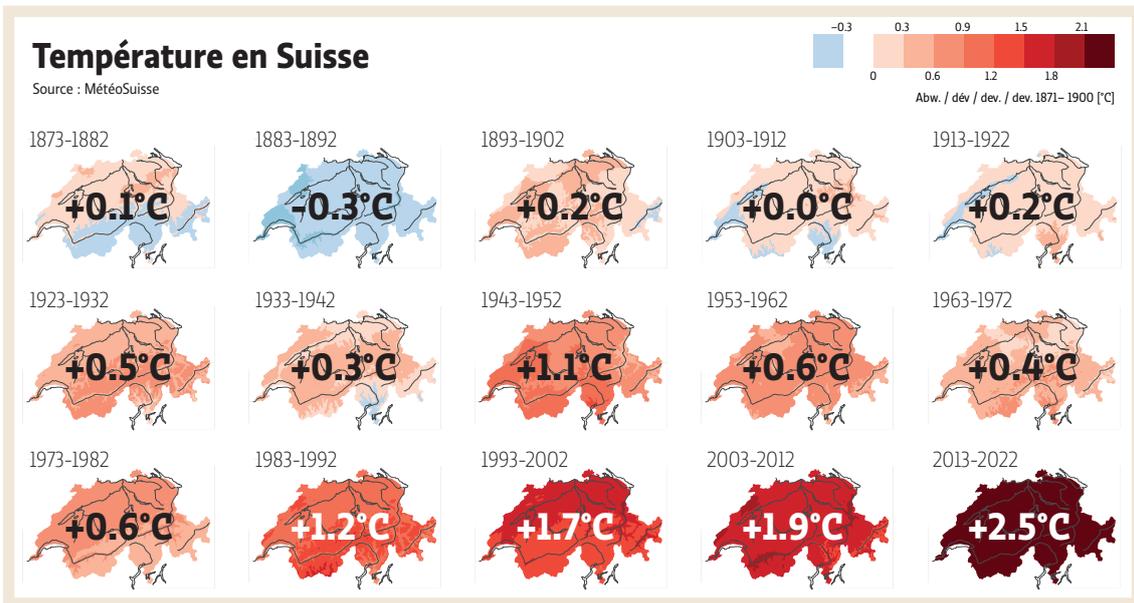
Le carbone stocké dans les arbres demeure séquestré même une fois l'arbre récolté et transformé en produits du bois.

SUBSTITUTION PAR LE BOIS

L'utilisation des produits du bois, au lieu de matériaux dérivés de produits fossiles ou nécessitant une grande quantité d'énergie, réduit l'émission de gaz à effet de serre. Il en est de même pour l'utilisation des biocombustibles en remplacement de combustibles fossiles.

Température en Suisse

Source : MétéoSuisse



arbres arrivent donc à transformer ce gaz néfaste en bois : un matériau solide, utile, durable et écologique. Tant que le carbone y est stocké, il n'est plus dans l'atmosphère et l'environnement en sort gagnant. La forêt et les produits du bois jouent donc un rôle essentiel dans la lutte contre les changements climatiques.

Avoir en permanence une abondance de forêts en pleine croissance et utiliser le bois comme matériau et énergie, en remplacement d'autres qui ont une plus forte empreinte écologique, est bénéfique à la société et à l'environnement.

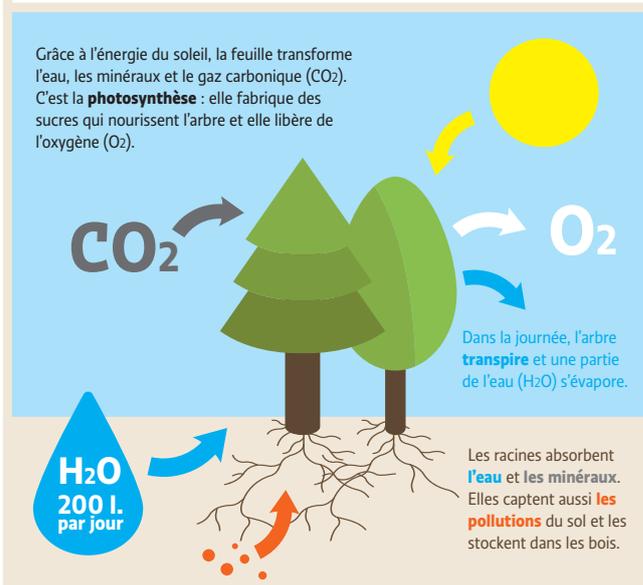
Fort de ce constat plusieurs associations cherchent à valoriser le potentiel des forêts dans la lutte contre le dioxyde de carbone. Parmi elles, Forêt Suisse pour la protection du Climat qui a pour mission d'encourager la commercialisation de certificats de CO₂ (lire encadré ci-contre) afin de valoriser la prestation de la forêt dans le captage et le stockage de ce gaz à effet de serre.

Après des travaux de plus de deux ans, une méthode de calcul – homologuée par la Confédération – a permis de quantifier les quantités de CO₂ séquestrées par les forêts et ainsi de démontrer l'importance de leur rôle de captation lorsqu'elles sont exploitées durablement. A noter que les certificats obtenus sont commercialisables sur le marché volontaire uniquement, car la Loi sur le CO₂ exclut actuellement la séquestration de carbone par la forêt du marché obligatoire (lire article en page 7). Cette Loi est cependant en révision, la situation pourrait changer prochainement.

Quant à Forêt Valais, association faitière forestière valaisanne qui regroupe les trois associations forestières régionales et la Fédération des Bourgeoisies, elle est à la recherche de solutions réalisables dans le canton en termes de certification CO₂. En 2019 déjà, elle avait soumis à l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) une esquisse de projet de séquestration biologique pour la filière forêt et bois en Suisse. L'idée était, d'une part, d'augmenter les volumes de bois récoltés et, d'autre part, de soutenir financièrement les maîtres d'œuvre qui construisent en bois suisse.

Je nettoie l'air et l'eau

Grâce à l'énergie du soleil, la feuille transforme l'eau, les minéraux et le gaz carbonique (CO₂). C'est la **photosynthèse** : elle fabrique des sucres qui nourrissent l'arbre et elle libère de l'oxygène (O₂).





Ce projet n'a pas abouti. Aujourd'hui, les scieurs suisses engrangent annuellement des millions de francs, en transformant les produits de la forêt en produits du bois pour la construction, alors que les fournisseurs de matière première (propriétaires de forêts, entreprises et triages forestiers) ne reçoivent aucun pourcentage du bénéfice réalisé par l'industrie du bois.

Limiter l'exploitation comme à Soleure ?

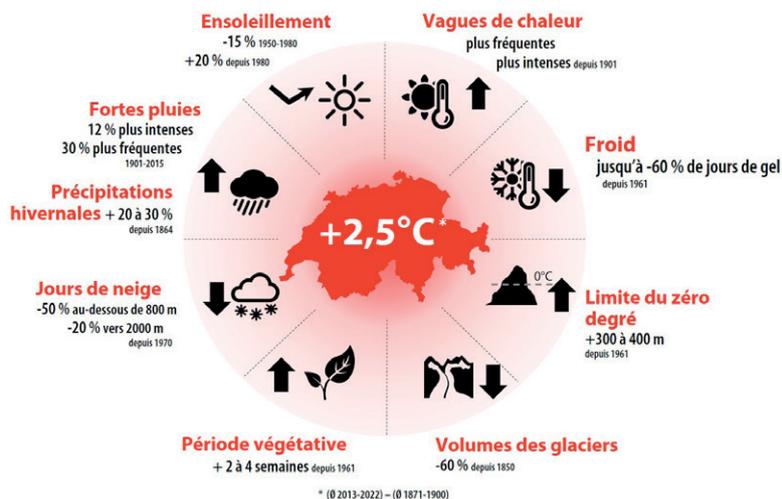
Fort de ce constat, Forêt Valais a recherché des solutions sur le marché libre, donc volontaire. Parmi elles, celui du renoncement partiel à exploiter la production biologique de la forêt. Un tel projet a déjà été mis sur pied par la Bourgeoisie de Soleure. Ce modèle convient à certaines régions de Suisse, mais n'est pas adapté aux forêts de montagnes du Valais. Les risques de cette approche ne sont pas à négliger, car il est difficile de prévoir l'impact des changements climatiques et de la sécheresse sur les forêts valaisannes. De plus, il ne serait pas raisonnable de limiter aussi fortement les exploitations forestières, alors que le bois a un rôle à jouer en tant que combustible de substitution, de matériau et comme puit de carbone. A noter également que cette mesure aurait un impact sur les places de travail et l'économie locale.

Pour cette raison, le comité de Forêt Valais a mandaté des experts pour développer une approche qui permette de soigner les forêts et de valoriser leur bois dans des constructions plutôt que comme stockage temporaire de carbone in situ. Les forêts valaisannes sont vieillissantes et manquent de jeunes arbres. Elles souffrent du changement climatique et ont besoin d'un soutien pour s'adapter aux nouvelles conditions. Les essences existantes ne pourront pas toutes survivre à cela et il faudrait augmenter leur diversité en amenant des nouvelles essences adaptées au changement climatique.

De plus, le bois gagne en importance. Il est non seulement utilisé comme source d'énergie pour pallier en partie aux pénuries, mais également comme puit de stockage. Un mètre cube de bois stocke environ 1 tonne de CO₂ pendant la durée de vie de l'objet ou du bâtiment. Les exploitations forestières n'étant plus rentables depuis plus de quarante ans (le prix de vente du bois ne couvre pas les coûts d'exploitation), les propriétaires ne peuvent relever seuls le défi de rendre leur propriété résistante aux changements climatiques.

LE VALAIS SE RÉCHAUFFE PLUS VITE QUE LES AUTRES CANTONS

La vallée du Rhône a enregistré jusqu'à maintenant un réchauffement supérieur à la moyenne suisse. Malheureusement, il faut s'attendre à ce que cette tendance se poursuive. L'augmentation moyenne, qui va perdurer jusqu'à la fin du 21e siècle, est de deux à trois degrés (marge d'incertitude $\pm 1^\circ\text{C}$) en fonction de la saison et de l'altitude. En Valais, le réchauffement devrait donc être légèrement supérieur à la moyenne suisse. Dans 40 ans, un été normal à Sion, Viège ou Zermatt pourrait correspondre à un été caniculaire comme celui de 2003.



De ce constat est né le projet « ForêtClimat-Valais » : un appel aux entreprises et aux particuliers de soutenir les soins aux forêts. Un projet pilote est actuellement en cours. Il prévoit de rémunérer les soins spécifiques donnés à la forêt pour l'aider à s'adapter, de façon durable, aux changements climatiques. Chaque année, un certificat sera également délivré par Forêt Valais à ces projets régionaux.

DIOXYDE DE CARBONE : L'ENNEMI CLIMATIQUE NO 1

La tonne de CO₂ est désormais une marchandise sujette à un marché et à des réglementations. Explications.

Pour que les entreprises polluées payent pour compenser leurs émissions, la tonne de dioxyde de carbone a acquis une valeur monétaire. Cela a entraîné la mise en place de différents marchés du carbone afin de réglementer et d'encadrer les transactions ayant lieu dans le cadre des réductions des émissions de ce gaz. Deux marchés ont émergé : celui réglementé obligatoire et celui volontaire. La communauté internationale a mis en place plusieurs mesures pour réduire les gaz à effet de serre, appliquées différemment suivant les pays. Un des marchés le plus connu est celui instauré en Europe dès 2005: le système communautaire d'échange de quotas d'émission ou encore abrégé EUETS (European Union Emissions Trading System).

Quotas dépassés : il faut payer !

La compensation carbone obligatoire, ou contribution carbone forfaitaire, concerne les entreprises les plus polluantes des pays signataires du protocole de Kyoto, dans des secteurs comme l'énergie, l'aviation, la production et transformation des métaux ferreux...

Le marché fonctionne également avec des crédits carbone. Chaque entreprise dispose d'un nombre maximum de tonnes de CO₂ qu'elle peut émettre par an, on parle de quota carbone. Si elles dépassent ce seuil de pollution annuel, elles s'exposent à une forte amende. Les détenteurs de quotas sont libres de les vendre et de les acheter en fonction de leurs besoins. Ainsi une entreprise qui dépasse son quota annuel peut en racheter à une qui ne l'a pas atteint. Ce modèle est sensé pousser les plus gros pollueurs à baisser leurs émissions.

Quant à la compensation carbone volontaire, elle concerne les sociétés qui souhaitent compenser leurs émissions de CO₂ résiduelles, afin de s'approcher d'une certaine exemplarité climatique. En effet, sur le marché obligatoire, les entreprises doivent uniquement compenser ce qui dépasse leur quota carbone annuel. Certaines d'entre elles souhaitent cependant se rapprocher du zéro émission et adhèrent ainsi à des compensations volontaires.

Océan, forêt et terres agricoles : unis contre le CO₂

Il existe plusieurs types d'actions volontaires. Les projets forestiers, dont il a été question précédemment, en font partie. Il y a aussi les projets agricoles qui permettent de stocker le CO₂ dans le sol grâce à l'action des végétaux, via la photosynthèse. Les océans ont également leur rôle à jouer car ils captent le dioxyde de carbone de l'atmosphère qui réagit avec les molécules d'eau. Tout cela constitue des puits de carbone naturels. Il existe aussi différents projets artificiels, comme installer des sources de production d'énergie renouvelable, réduire les émissions de méthane des décharges ouvertes, diminuer les besoins énergétiques des appareils ménagers ou augmenter l'efficacité énergétique des bâtiments.

Les entreprises choisissent leur projet volontaire en fonction de différents critères : son impact direct sur l'écosystème (protection des océans, reforestation, agriculture régénératrice, entre autres), sa localisation (près de son siège ou dans la forêt amazonienne...), sa traçabilité et ses co-bénéfices pour l'environnement et la société (amélioration de la qualité de l'air, création d'emplois, entre autres).

A noter que chaque projet devrait répondre à quatre critères essentiels : additionnalité (ses bénéfices sont effectifs), mesurabilité (la quantité de CO₂ stockée ou évitée doit être quantifiable), vérifiabilité et permanence sur au moins sept ans.

Sources:

www.newsd.admin.ch
www.nccs.admin.ch
www.terraterre.co
<https://spbestrie.qc.ca>
www.compteco2.com
www.laforestiere.ch
www.foretvalais.ch

LES FORÊTS BOURGEOISIALES

Des rives du Rhône à 440m d'altitude, les forêts bourgeoises culminent à plus de 1900 m dans les contreforts du Salentin.

On y trouve toutes les différentes associations végétales d'un climat océanique et toutes les espèces d'arbres liées à un tel climat y sont représentées : de l'aulne blanc d'une forêt riveraine d'un cours d'eau à l'arole de la forêt subalpine. La particularité principale des forêts de la Bourgeoisie de St-Maurice est d'ordre politique. En effet, les 562 hectares (ha) qui la composent sont majoritairement situés sur d'autres territoires communaux.

L'exploitation forestière au cours du temps
Jusque dans les années 1930, le bois provenant de l'exploitation de ces forêts était utilisé localement, majoritairement

comme bois de chauffage. Les arbres étaient abattus, préparés sur place et dévalés jusqu'en plaine dans des couloirs existants ou aménagés. À certains endroits, des chemins avaient été construits pour permettre d'avancer les billons jusqu'à ces dévaloirs à l'aide de chevaux. Les branches, débris de coupe et billons de faible qualité étaient transformés en charbon de bois sur place. On peut encore trouver l'emplacement de quelques charbonnières et des lieux-dits en portent le nom. Les bois de sciage étaient transformés en poutres et en planches dans des scieries locales, telle la scierie Coquoz à la Preysse.

Le Bois-Noir était divisé en portions. Chaque bourgeois « faisant feu » (fondant une famille) recevait l'une de ces parcelles et pouvait y préparer son bois de chauffage en coupant les arbres ayant atteint un certain diamètre. Ces portions étaient délimitées par des pierres plantées verticalement. Quelques-unes sont encore en place entre la Route de la Chapelle et le Chemin de Capenu, dans le prolongement du Chemin des Murgères.

« Nous apprenons que le nouveau Conseil bourgeois de Saint-Maurice, grâce à l'initiative de son vice-président, M. Rappaz, président de la commission des forêts, a fait construire un câble reliant la forêt de Plan Varnay à la nouvelle route de Mex ». Cet article paraît dans le Nouvelliste Valaisan du **5 décembre 1933**. Et cette installation de débardage marque le début d'une exploitation plus rationnelle des forêts permettant d'atteindre des endroits plus difficilement accessibles. Elle permettait également d'améliorer la qualité des bois livrés en scierie, dont l'état pouvait être fortement déprécié par le dévalage. Durant les années **1939-1945** les coupes réalisées sont constituées, en priorité, de bois d'énergie.



Répartition des forêts bourgeoises

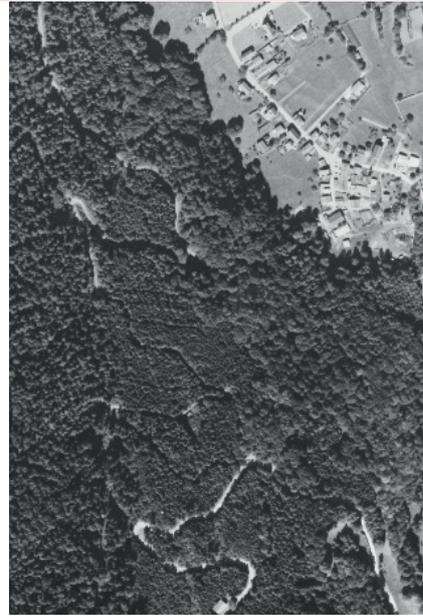
- Vérossaz** : 20 ha / 4 % : la Giette aux Bourgeois
- Mex** (avant 2013) : 27 ha / 5 % : La Crossette
- St-Maurice** : 200 ha / 35 % : le Bois-Noir, Les Râpes, les Crêtes, la Lyardère
- Evionnaz** : 315 ha / 56 % : Plan Sapin, Cocorié, Les Hautes, Plan Varnay, Plan de la Jeur

Les revenus de la forêt

ANNÉE	LIEU	VOLUME	BENEFICE
1945 - 1947	Plan Sapin	1'900 m3	13'600.-
1954 - 1957	La Crossette	1'450 m3	105'000.-
1961 - 1964	La Crossette	3'350 m3	233'000.-
1972	Plan la Jeur	600 m3	51'000.-



Les Crêtes en 1943...



... et en 1998.

Les années **1950–1980** peuvent être considérées comme l'âge d'or des forêts bourgeoises. L'introduction de nouveaux moyens techniques (tronçonneuse, câble-grue), ainsi que l'impressionnante évolution des prix incitent les conseils de l'époque à intensifier fortement les coupes de bois. Durant les années 60, les revenus de la forêt constituent les recettes principales de la Bourgeoisie (voir ci-contre).



La crossette 1969 : Coupe rase sur 7 hectares suivie de la plantation de 40'000 épicéas et de 4'000 mélèzes

Les ingénieurs forestiers formés à Zürich apprennent et appliquent les principes sylviculturaux allemands : on rase tout et on replante des espèces d'arbres à croissance rapide et à fort rendement économique, principalement de l'épicéa. On fait de même sur des pâturages abandonnés tel celui des Crêtes, où l'on plante plus de 34'000 épicéas, 3'500 mélèzes et 1'000 érables. Ces travaux de reboisement sont encouragés et subventionnés par le Canton et la Confédération.

La desserte est améliorée en construisant de nouvelles routes : Plan la Jeur, Giette aux Bourgeois, Crêtes. On ne parle que de forêts productrices et le terme biodiversité ne fait pas encore partie du vocabulaire des forestiers. Et ce jusqu'en **novembre 1982** où une tempête provoque de nombreux dégâts et met sur le marché une quantité importante de bois, entraînant une

forte pression sur les prix, accentuée encore par un petit ravauteur de l'épicéa : le bostryche. De plus, le commerce du bois s'internationalise et les premiers sciages d'Europe du Nord arrivent en Suisse.

1984, nouvelle catastrophe : les forêts européennes se meurent; mort due à un vieillissement des peuplements, incapables de résister à une pollution industrielle en constante augmentation. Des décisions politiques sont immédiatement prises afin d'aider les propriétaires à entretenir et à rajeunir les forêts. La vente des bois ne couvrant plus les frais d'exploitation, les premières subventions à l'entretien sont allouées.

Le **26 février 1990**, la tempête Vivian ravage les forêts européennes. Sur le territoire bourgeoisial, 3'500 m³ sont renversés dans la région des Hautes – Plan Sapin. Sur ordre du Canton, tous les bois sont évacués... par hélicoptère. Les frais engagés sont disproportionnés par rapport à l'intérêt sylvicole et durant les années suivantes, on élabore de nouveaux projets forestiers où les termes de protection, de biodiversité, de réserve, supplantent le mot production. C'est la fin des coupes rases et des plantations. Les interventions visent à renouveler les peuplements en favorisant le rajeunissement naturel.

Actuellement, le rôle de chaque secteur forestier a été défini : protection, nature paysage, forêts sociales, production. Pour la Bourgeoisie de St-Maurice, par exemple, les forêts des Crêtes et de la Lyardère sont classées en forêts protectrices prioritaires alors que le Bois-Noir a un statut de réserve forestière.

En ce début de **21e siècle** nos forêts font face à un nouveau défi : le réchauffement climatique. Nos essences traditionnelles souffrent des sécheresses à répétition et ne peuvent s'adapter à un changement si rapide... Et, dans un canton où plus de 80% des peuplements forestiers ont un rôle de protection reconnu, il est absolument nécessaire de tout faire pour les préserver.

Jean-Michel Richard

LA FONDATION ATELIERS D'ARTISTE, UNE NOUVELLE INSTITUTION CULTURELLE ROMANDE IMPLANTÉE À SAINT-MAURICE

La Fondation Ateliers d'Artiste (FAA), créée en 2004 à l'initiative de Jean Menthonnex, s'est donné pour tâche de sauvegarder, d'entreposer et de faire connaître des fonds d'atelier d'artistes professionnels de toute la Suisse romande.



Alors que les musées officiels ne s'intéressent en général qu'à deux ou trois œuvres de chaque personne qu'ils exposent, la FAA cherche à sauver également les archives de l'artiste. Son travail est ainsi complémentaire à celui des institutions muséales. Pour cela, la Fondation s'appuie sur le travail d'une quinzaine de bénévoles qui effectue tout d'abord un l'inventaire du fonds. Ensuite, elle détermine un ensemble de tableaux, de gravures ou de sculptures qui constituera la partie inaliénable de ce fonds. Ce dernier pourra, par exemple, constituer la base d'une publication de l'artiste. Ce fonds permet également de présenter une exposition représentative de son auteur.

Le solde des œuvres, le fonds libre, va progressivement être proposé à la vente afin que chaque personne qui le souhaite puisse posséder une œuvre d'artistes reconnus de Suisse romande.

À la recherche de locaux durables pour l'entreposage des œuvres, le travail et les expositions, la FAA a eu l'opportunité, en 2018, d'acqué-

rir un groupe d'immeubles historiques à la Grand-Rue 74-76-78-80 à Saint-Maurice. Une première étape de rénovation, réalisée en 2019 et 2020, permet de disposer des locaux nécessaires aux activités de la Fondation.

Les membres de l'association des Amis de la FAA, déjà au nombre de 240, sont associés à diverses manifestations de présentation des artistes.

Actuellement, une nouvelle exposition permet au public de découvrir Christiane Cornuz et Jean-Pierre Schüpbach. Deux bénévoles accueillent les visiteurs, les vendredis et samedis, de 14 h à 18 h jusqu'à fin juin 2023.

L'une des originalités de cette exposition est d'offrir la possibilité aux amateurs de moins de 30 ans de commencer une collection d'art en acquérant une œuvre originale à la moitié de son prix.

Le site www.ateliersdartiste.org permet de découvrir les 65 artistes dont la FAA a reçu le fonds d'atelier et quelques-unes de leurs 25'000 œuvres.

La Place Sainte-Marie sous le Bourg est fière de sa nouvelle porte en fer forgé.

En 2018, la Fondation Ateliers d'Artiste (FAA) a fait l'acquisition des bâtiments historiques de la Grand-Rue 74 à Saint-Maurice, entre autres. La première étape de rénovation, effectuée en 2020, a permis la mise en valeur de sa cour intérieure dans le respect de son état d'origine.

La FAA est très reconnaissante à la noble Bourgeoisie de St-Maurice d'avoir financé la porte en fer forgé qui donne accès de plain-pied à cette cour intérieure depuis l'est des

bâtiments. Elle permet également d'entrevoir cette magnifique cour depuis la rue.

C'est la forgeronne Bertille Laguet, à Chexbres, qui a réalisé cette porte à l'ancienne et sur mesure. Une petite plaque sobre marque cette donation.

L'inauguration a permis d'immortaliser, près cette magnifique pièce en fer forgé, les membres du Conseil de la Noble Bourgeoisie et de la FAA en septembre 2022.



LES DÉFIS DES CHALETS

photos : Tania Salerno, Christiane Richard

Il existe des ambiances qu'on aime, qu'on voudrait revivre une fois encore...

Des moments d'efforts intenses fortement récompensés par une satisfaction personnelle de dépassement de soi.

Faire du running, c'est aussi toute une philosophie, une façon de voir la vie baskets au pieds. « Je cours, donc je suis ! » ou « je cours pour le plaisir et avec le sourire ». Il s'en passe des choses dans la tête d'un coureur ...

Au pied de la Cime de l'Est, les yeux verront défilier un paysage magnifique puis le nez sentira la douce odeur de l'automne et des champignons, la cadence des pas seront rythmés par le chant des oiseaux. Tous les sens seront en éveil. Même celui du goût, car une efficace équipe de bénévoles vous accueillera dans les divers points de ravitaillement.

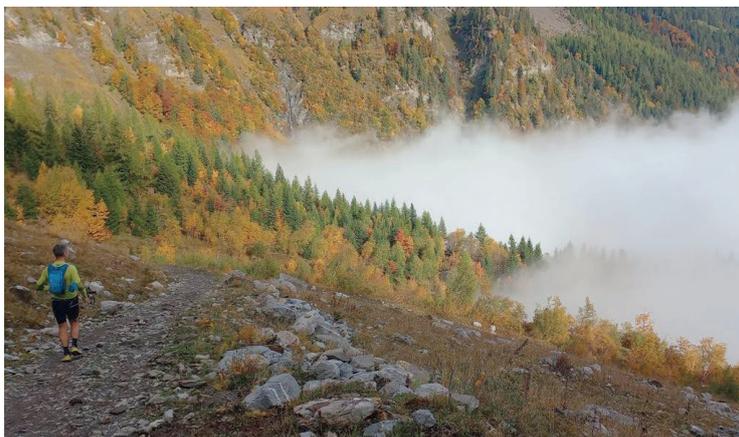
Ils auront à cœur de vous accueillir sur leur terre dans une ambiance chaleureuse et festive, que ce soit à la remise du dossard, sur le parcours et en fin de course. C'est leur manière à eux de libérer les fameuses endorphines, les fameuses hormones dites du bonheur.... Et pour vous, c'est en courant...

Alors, on vous propose de participer ou de participer à nouveau au trail d'automne qui se déroule sur le territoire de Saint-Maurice, Mex, Vérossaz et Lavey.

À choix, 13, 25 ou 40 kilomètres de sentiers pédestres à faire dérouler sous les baskets.

Mettez-vous sur les rangs des coureurs ou sur ceux des bénévoles, comme les employés de la commune de Saint-Maurice ou comme les membres de la Noble Bourgeoisie de Saint-Maurice !

Inscriptions (coureurs et bénévoles):
www.lesdefis.ch



LES CAPUCINS À SAINT-MAURICE, LA FORCE DU SOUFFLE D'ASSISE

Qu'est-ce qu'un cloître ? Qui sont les Capucins et pourquoi sont-ils en terres Ageoise ? Éléments de réponse.

L'autre soir, au souper, un apprenti bûcheron me parle d'une petite malaventure qu'il a eue au travail. Son arbre, en tombant, en a percuté un autre et a renversé des ruches. Plus d'embarras que de mal. Je lui dis ce n'est rien par rapport à ce qui s'est passé pour un apprenti dans le cloître du couvent (ce dernier avait cassé une grande baie vitrée transportée par hélicoptère). Il me dit c'est quoi un cloître ? Je me dis oh là là ! Il faut reprendre les choses pour expliquer ce que sont les religieux, ce qu'est un couvent et qui sont les Capucins...

Les Capucins sont arrivés en Valais en 1602, envoyés par François de Sales, évêque de Genève exilé à Annecy et frère Chérubin de Maurienne. Ces frères savoyards ont passé par le Bouveret, Monthey. Puis ils se sont installés à St-Maurice dans le quartier de St-Laurent. Les chroniques racontent que les chanoines de l'Abbaye leur ont prêté un matelas. Mais malnutrition, maladie et décès ont fait qu'ils ont voulu repartir en Savoie. Le capitaine Antoine de Quartéry les a rattrapés au Palud en leur disant qu'il possédait deux maisons sous le bourg et qu'on allait construire un couvent pour eux. Ce qui fut fait en 1647 (le couvent a brûlé en 1693 et reconstruit 2 ans plus tard).

Les Capucins sont fils de saint François d'Assise, le patron des écologistes. Ils s'appellent ainsi car ces frères sont le fruit d'une réforme faite par deux frères: un ermite et un prédicateur populaire. Cette réforme a voulu revenir à l'intuition première de la Règle de saint François et a été contemporaine de celle de Martin Luther. Les Constitutions des Capucins sont de 1536. On peut dire qu'il y a un

même esprit : petite communauté, à l'écart, en marge des villes, méditation et oraison source de la prédication, proximité avec le peuple. On retrouve en partie ces caractéristiques dans le couvent de St-Maurice. Le couvent est sous le Bourg (hors ville!), l'église en trois parties :

1. Un chœur intérieur pour la méditation, l'oraison,
2. L'autel pour la liturgie
3. La nef, un réfectoire et des cellules

au premier étage pour les frères. Etant donné que la Constitution suisse d'inspiration radicale interdisait de construire de nouveaux couvents en Suisse, les Capucins ont agrandi ceux qu'ils avaient. C'est pourquoi à St-Maurice il a été construit un deuxième étage.

Scolasticat, Foyer franciscain, Hôtellerie franciscaine

En raison de la présence d'un collège catholique, celui de l'Abbaye de St-Maurice, les Capucins ont construit un internat, le Scolasticat dans le jardin du couvent en 1880. Ils ont demandé la permission au pape Léon XII d'ouvrir « une école séraphique ». Cette maison, une bâtisse style 1900, s'est agrandie au fil du temps, en particulier en 1940. A cette date, une annexe a été ajoutée pour répondre à l'accroissement du nombre d'étudiants : une salle de théâtre et une chapelle. Les



Capucins ont fait appel au groupe de St-Luc et St-Maurice. Ce groupe a été fondé en 1919 par Alexandre Cingria et des artistes qui déclaraient : nous ne voulons plus faire du « faux-vieux », copie du roman ou du gothique, mais du moderne. C'est ainsi que St-Maurice a bénéficié d'une magnifique chapelle art-déco dans laquelle on peut voir des vitraux relatant la vie de saint François, des peintures de Paul Monnier, des émaux de Marcel Feuillat et l'architecture de Fernand Dumas. Elle vaut le détour !

Cet internat a fermé en 1970. Entretiens, la maison 1900 a fait place à un bâtiment en béton, un modèle d'architecture des années septante. Le Scolasticat est devenu Foyer franciscain qui accueillait avec une petite structure des groupes de temps en temps. Mais problème, la maison avait été construite



pour accueillir des étudiants de 12 à 20 ans. Elle était inadaptée pour loger des adultes. Que faire ? Transformer ou vendre ? Le Chapitre de la Province suisse des Capucins a pris la décision de la transformer à condition qu'il y ait un projet franciscain. Ces transformations par étapes ont été suivies par la constitution du Projet du Souffle d'Assise en 2004.

Le but de ce projet est de créer un espace d'accueil, de formation et de rayonnement de la spiritualité franciscaine ; de promouvoir la spiritualité franciscaine et son esprit en Suisse romande et dans le monde ; d'offrir un espace de formation, d'accueil, de rencontres, de fête pour la famille franciscaine, les églises et toute personne en quête de spiritualité au sens large, dans l'esprit d'Assise. Et par

son rayonnement, chercher à bâtir la justice et la paix dans le monde. Beau programme qui se poursuit encore aujourd'hui ! L'espace d'accueil se veut très large, et il est doté de deux chambres d'accueil pour les itinérants et personnes vivants en marge de notre société. L'une d'entre elle a été financée par la Bourgeoisie de St-Maurice.

Un Foyer devenu Hôtellerie

En 2013, le Foyer franciscain est devenu Hôtellerie franciscaine, forte de 14 employés. Ce changement de statut a été dicté pour des raisons économiques, sachant qu'en Suisse romande, beaucoup de maisons similaires à la nôtre ont fermé. La philosophie du Souffle d'Assise veut que la question financière ne soit pas un obstacle à la participation des

personnes à faible revenu aux activités de formations franciscaines. C'est là que l'écologie entre en scène. Pour assurer l'aspect économique, plusieurs mesures ont été prises. L'idée a été de diminuer les frais d'entretien des bâtiments en particulier concernant l'énergie : isolation, fenêtres, panneaux thermiques pour l'eau chaude (2000 litres à l'Hôtellerie, 1000 litres au couvent), pompe à chaleur (10 puits de 100m dans le jardin), parking, panneaux solaires (+/- 25'000 KW par an à 70 ct. le KW).

En fait, parking et panneaux solaires sont des investissements du Fonds du Souffle d'Assise qui doit prévoir entre 20 et 30 mille francs par an pour combler le déficit dues aux activités franciscaines. Ce Fonds sert aussi à subvenir en cas de besoin à l'Hôtellerie franciscaine. Cela a bien sûr été le cas durant la pandémie... Cela sera également le cas cette année, car nous allons construire un nouvel ascenseur adapté aux personnes à mobilité réduite. En effet lors de la rénovation de l'aile côté Monthey de l'Hôtellerie franciscaine, nous avons rallongé l'ascenseur existant pour permettre à une chaise roulante et une personne de se tenir à l'intérieur. Mais les temps changent et les chaises roulantes électriques n'ont plus la même dimension...

Nous allons donc prolonger le monte-charge existant qui dessert le sous-sol et le rez-de-chaussée aux deux étages supérieurs (300'000.- !).

Et le bois alors ! Arrivant à St-Maurice, les capucins ne sont pas des moines. Ils viennent « les mains dans les poches » pour travailler et prêcher. Il faut leur trouver un logement, une grange et bien sûr de quoi se chauffer. C'est là que la Bourgeoisie entre en scène en apportant des stères de bois alors que les frères ne sont pas bourgeois de St-Maurice. Cela vaut bien une choucroute...

Fr. Marcel Durrer ofm cap

L'HOSPITALIER ET LA BASOCHE LA VACHE OU LA COLLATION

Féru d'histoire locale, Jean-Paul Rouillier s'est penché sur les origines de la tradition qui consiste à ce que la Noble Bourgeoisie offre des stères de bois aux frères franciscains. Voici, ci-dessous, le fruit de ses recherches.

L'idée de cette petite histoire est née en fin d'année 2022. Je farfouillais dans les archives de l'Abbaye, en quête de documents sur la « Basoche », ceux que l'on appelle aussi les « Enfants sans soucis », les « Sots » ou encore les « Garçons de la ville »¹.

Selon Larousse, la Basoche aurait regroupé les «clercs des cours de justice qui étaient constitués en associations» et «dont l'origine remonte à Philippe le Bel² ». Une autre définition parle d'une « ancienne association hiérarchisée des clercs de procureurs du Parlement de Paris et de certaines villes de province, ayant de nombreux privilèges, dont une juridiction particulière³ ».

J'étais tombé sur ce nom lors d'une recherche sur le théâtre en Agaune. Regroupant fils de nobles et de bourgeois, cultivant les arts oratoires, une bonne dose de mauvaise foi et un goût prononcé pour les mauvais coups, « ces messieurs les badausseurs⁴ » participaient aux activités théâtrales du bourg. Ils étaient aussi, et c'est là tout le propos de mon petit récit, chargés de nettoyer la grand rue de Saint-Maurice à la fin de l'hiver ramassant, collectant, lisiers, détritus et bois perdus avant les processions de pâques.

En Agaune donc, le « badaudage⁵ » prenait aussi la forme d'un sérieux et très attendu nettoyage de printemps de la Grand-Rue. Une fois les lisiers dégagés et le bois ramassé, les badausseurs apportaient le tout à l'hôpital Saint-Jacques. Le bois servait aux cuisines, les lisiers étaient épandus sur les jardins et champs de l'institution, garantissant ainsi la vitalité des sols cultivés, labourés et semés.

En remerciement, la tradition exigeait que le chanoine en charge de l'institution offrit, le lundi de Pâques, une collation aux jeunes badausseurs, afin de les remercier de leurs efforts.

Telle était la tradition lorsque tout se déroulait pour le mieux dans le meilleur des mondes. Il n'en fut pas tout à fait ainsi en la fatidique période de Pâques 1757. Recteur de Saint-Jacques, le chanoine Georges Schiner connaissait dite tradition. Il savait aussi que cette dernière avait, depuis fort longtemps, pris un tour un peu particulier. Il y avait en effet belle lurette que les ordures collectées à la fin de l'hiver n'étaient plus « offertes » à Saint-Jacques. Non.

Bois et lisiers étaient désormais revendus aux plus offrants. Les deniers ainsi collectés tombaient directement dans les poches de nos jeunes badausseurs.

Le 17 avril 1757, lundi de Pâques, les représentants de la Basoche agaunoise se présentèrent à l'huis de Saint-Jacques. Surpris mais courtois, l'hospitalier les reçut et leur servit force vin.

La rencontre dura.

Tant et si bien que le chanoine se résolut à exiger des forts joyeux jeunes gens qu'ils quittassent les lieux.

Ce que les badausseurs refusèrent, réclamant la collation promise par la tradition.

À son tour, le père Schiner se rebiffa, arguant du fait qu'il n'avait reçu ni lisier, ni bois.

Le ton monta, les présents s'échauffèrent.

Et si les badausseurs finirent par quitter l'hospice, ils ne partirent pas seuls : une vache, propriété de Saint-Jacques fut emmenée par les jeunes gens. Très vite la plaisanterie devint affaire publique. L'Abbaye menaça d'excommunication, soutenus par les édiles du bourg, les badausseurs campèrent sur leur position. En peu de mots, comme en beaucoup, l'affaire devint celle de « L'hospitalier et de la Basoche », et elle pouvait se résumer en une équation des plus simples: pas de collation, pas de restitution et donc, forces excommunications !

La guerre des mots dura presque un mois. L'affaire se fraya un chemin jusqu'à Sion. Elle fit, à n'en pas douter, les délices de

L'ouable Conseil en signe de son approbation pour la validité des présentes a appose son sceau avec le nôtre a deux doubles l'un pour l'hospital et l'autre pour la badausse donné a St Maurice ce Bien entendu qu'on vendra incessamment la vache enlevée.

1

Nous Jean Joseph Claret, par la misericorde de Dieu et la grace du S. Siege, Abbé de la Roquette et Exempte Abbaye des Chanoines Reguliers de S. Maurice d'Againe &c

On a vu que la negligence de transmettre par escrit à la posterité ce qui se passe, à très souvent causé bien des difficultés, et des embarras ainsi faisons sçavoir par les Presentes à vous et un chacun presens et futurs, que cette année courante et les jours ci après dattés il se seroit elevée difficulté entre M^{rs} Monsieur George Schiner Nôtre Chanoine Recteur de l'hôpital de S. Jacques, d'une part et les Garçons de la Ville de S. Maurice accoutumés de s'assembler chaque année le Lundi de Pâques sous le titre de Badausse, mais plutôt badaudage, d'autre part. Ce badaudage que l'on dit

l'évêque et de l'un ou l'autre homme fort de la république des Sept Diains. Pour picaresque qu'il soit, cet épisode de notre histoire eut même un effet certain (d'aucuns interjetteraient « inespéré ») : il clarifia une bonne fois pour toute les droits et devoirs de chacun – Basoche, hospitalier de Saint-Jacques et Abbaye – quant à la traditionnelle collation du lundi de Pâques.

Mais, me direz-vous, qu'advint-il de la vache ?

À son sujet aussi, archives consultées, documents compulsés se refusent à toute confiance et demeurent désespérément mutiques. La belle à cornes ne fut jamais restituée aux écuries de Saint-Jacques.

Ce que les documents consultés ne disent pas non plus, c'est la façon dont les badausseurs et l'hospitalier Schiner reprirent leurs petites affaires après cette mémorable passe d'armes. Gageons que la tradition des stères de bois offertes chaque année par la Bourgeoisie aux frères franciscains est l'ultime survivance de cet épisode oublié⁶.

¹ Jules Bernard BERTRAND, « La bazoche en Valais », in Petites Annales Valaisannes, 1932. Accédé via <https://drive.google.com/file/d/1UHWZp-uLqRM2AOMze8rIxi-BiEyljcoVy/view>.

² Définition du Larousse en ligne, voir <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/basoche/8231>.

³ Définition du CNRTL, voir <https://www.cnrtl.fr/definition/basoche>.

⁴ Jules Bernard BERTRAND, opus cité.

⁵ L'expression apparaît dans les documents du Père Abbé Jean Joseph Claret, voir AASM, document coté PAD 82/8/17, Mémoire concernant la pratique du badaudage (ramassage des ordures) de pâques par les jeunes de Saint-Maurice et la collation offerte par l'hospitalier de Saint-Jacques à cette occasion.

⁶ « Offrir du bois aux capucins, une tradition qui perdure », in Le Bourgeois N°22, 04/22.

LES SCHTROUMPFES

À L'AFFICHE DU CHÂTEAU DE SAINT-MAURICE

Destinée à assurer la meilleure fréquentation du lieu qu'elle défend, la Fondation du Château de Saint-Maurice existe depuis 2005. Soutenue, pour sa création comme dans certaines de ses activités, par la Noble Bourgeoisie elle entame sa 19ème saison avec une exposition originale dédiée aux 65 ans des Schtroumpfs.



LES SCHTROUMPFES



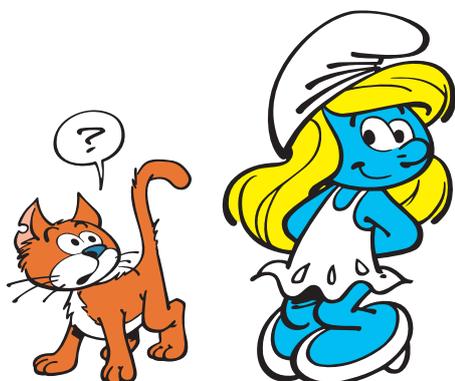
**AU CHÂTEAU DE ST-MAURICE (VS)
1^{ER} AVRIL - 19 NOVEMBRE 2023**

Après ses dernières expositions Pinocchio (2020-2021) et Drôles de chats (2022) ainsi que le succès exceptionnel de son exposition Petzi en 2018 (près de 23'000 visiteurs !) le château de Saint-Maurice revient à la bande dessinée pour célébrer les plus grands de ses plus petits héros : les Schtroumpfs !

Nés du trait de génie de l'auteur belge Peyo (1928-1992), ces fascinants lutins au triomphe planétaire ont fait leur entrée, en 1958, dans le journal Spirou, comme personnages secondaires et possiblement éphémères de la série humoristique et moyenâgeuse Johan et Pirlouit.

Aujourd'hui, 65 ans après leur création et après plus de 40 albums, 400 épisodes de leurs dessins animés, 5 films, la vente de plus de 100 millions leurs figurines, un nombre infini de déclinaisons et leur incursion à venir dans le métavers (monde virtuel), ces mythiques personnages hauts comme trois pommes représentent le plus grand succès d'une création européenne dessinée dans le monde. Ils sont aussi, à n'en point douter, l'une des plus populaires icônes de la pop culture !

Une exposition pour toutes et tous
Majoritairement dirigée vers les premiers albums des Schtroumpfs, soit les œuvres imaginées par Peyo et son studio, l'exposition a été pensée spécialement par et pour le Château.



Conçue pour pouvoir approcher le plus simplement possible l'univers des Schtroumpfs – bien au-delà de leurs seuls récits dessinés – son propos se destine, comme d'habitude, autant aux familles qu'aux amoureuses et amoureux éternels des petits êtres bleus chantés par Dorothée.

De la « Schtroumpfologie » à une carte blanche à l'EDHEA

Le très coloré premier niveau de l'exposition – animé notamment d'informations et de documents historiques, d'une galerie de portraits, d'une section de « Schtroumpfologie », de projections ou de diverses collections sensibles de figurines est principalement muséal.

Le deuxième niveau, situé dans les combles, se fait plus ludique et interactif. Il s'anime d'ateliers de dessin, de jeux et bien évidemment une grande bibliothèque de livres 100% schtroumpfs. Il est aussi l'écrin d'un regard ouvert et fertile sur la fameuse figurine à taille réelle des Schtroumpfs. Une trentaine d'élèves de la filière Graphiste de l'EDHEA (Ecole de design et Haute école d'art du Valais) ont, en effet, été invité·e·s par le Château à la revisiter sur le thème des métiers, connus ou imaginaires.

Bref, aussi ouverte que généreuse cette exposition d'importance – jamais la Suisse n'avait jusqu'à ce jour proposé une aussi grande présentation autour des Schtroumpfs – est, à l'instar du propos habituel du château et plus que jamais, une invitation à une joyeuse immersion dans un univers de beaux traits, d'humour et de poésie. Elle devrait, à n'en point douter, faire date et confirmer une fois encore le château en tête des lieux d'exposition les plus visités du Valais.

La Grand-Rue aux couleurs des Schtroumpfs

A l'initiative de la Municipalité la Grand' Rue de St-Maurice hisse, pendant toute la durée de l'exposition, les couleurs de 20 portraits de Schtroumpfs.

Exposition Les Schtroumpfs au Château de St-Maurice Jusqu'au 19 novembre 2023

Ouverture normale :
mardi-samedi : 13h30-17h30
dimanche : 11h00-17h00

Ouverture des vacances
(4-22 avril, 3 juillet-19 août et 10-30 octobre):
lundi-dimanche, 11h00-17h30
(sauf dimanche, jusqu'à 17h00).

Possibilité de billets combinés pour une visite couplée avec la Grotte aux fées ou le Trésor de l'Abbaye de St-Maurice.



© Peyo

BOWLING ET KARAOKÉ

POUR SOUHAITER LA BIENVENUE AUX NOUVEAUX BOURGEOIS

Comme chaque année, une fête a été organisée pour les jeunes qui ont atteint leur majorité et qui, grâce à l'un de leur parent, héritent de la bourgeoisie.



Devenir Bourgeois, mode d'emploi :

Douze jeunes, nés en 2004 ou 2005, sont venus grossir les rangs de la Noble Bourgeoisie de Saint-Maurice en 2023. L'occasion de leur concocter une réception festive qui a eu lieu le 10 mars dernier en présence des conseillers bourgeoisiaux.

Au menu de ce moment convivial : bowling, jeux de réalité virtuelle, souper et karaoké. « Le karaoké n'était pas au programme, mais il s'est improvisé sur le moment, explique le trentenaire François Farquet, conseiller bourgeoisial. Tout le monde, du plus jeune au plus vieux, s'est retrouvé à chanter à tue-tête sur des chansons bien connues. On a passé un super moment. » A en croire l'heure tardive de retour au bercail des jeunes et des moins jeunes, ce tour de chant imprévu (dont on évitera de détailler les performances des uns et des autres dans ces lignes) a remporté un vif succès.

Cette soirée annuelle, qui devrait n'avoir lieu que tous les deux ans désormais (ceci afin de réunir plus de participants), est l'occasion d'accueillir les jeunes Bourgeois dans leur nouvelle vie d'adulte. C'est aussi une façon de les intéresser à la communauté bourgeoisiale, voire de les motiver à, un jour, mettre leur temps et leurs compétences à disposition de la collectivité en devenant conseiller bourgeoisial. « Ce type de réception permet de casser le cliché comme que la Bourgeoisie n'est qu'un truc de vieux », ironise François Farquet.

À la fin de la soirée, les jeunes présents (8 sur 12) sont repartis avec de bons souvenirs, peut-être un petit mal de tête et un joli cadeau offert par la Bourgeoisie. Celle-ci souhaite réitérer ici sa cordiale bienvenue à :

Ahmeti Aaron 2005	Berno Benjamin 2004
Arlettaz Evan 2005	Bruchez Angélique 2004
Coutaz Siméon 2005	Cortese Melissa 2004
Lavanhy Josiah Benoît 2005	Husaj Mélanie 2004
Tornay Julie 2005	Progin Claire 2004
Zullo Elisa 2005	Rey Sébastien 2004

Devenir bourgeois aujourd'hui c'est, notamment, vouloir appartenir à une communauté, partager des valeurs, découvrir et faire vivre le patrimoine aigaunois et partager des moments de convivialité.

La Bourgeoisie peut s'obtenir de deux façons : par acquisition ou par héritage. Les personnes qui désirent l'acheter doivent être valaisannes, vivre sur le territoire de la commune de St-Maurice depuis au moins cinq ans et faire leur demande par écrit. La procédure est disponible sur le site : www.bourgeoisie-st-maurice.ch

Quant à l'héritage, la bourgeoisie s'acquiert de ses parents (selon les conditions en vigueur).

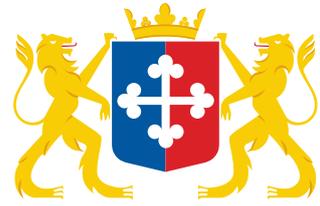
HALLES ARTISANALES À LA LOCATION DÈS 2024

Comme cela a déjà été annoncé dans les éditions précédentes, la Bourgeoisie de St-Maurice proposera bientôt onze locaux de 60m² au sol sur deux étages à la location dans le secteur de l'Île d'Epines. A proximité directe de l'autoroute, ce nouveau bâtiment moderne construit entièrement en bois sera l'emplacement idéal pour y installer une activité artisanale ou industrielle. Les séparations entre les espaces pourront également être facilement supprimés afin de permettre de s'adapter aux besoins des entreprises nécessitant une surface plus importante.

Le plan ci-dessous, actuellement à l'enquête, donne un aperçu de l'intérieur du bâtiment qui sera finalisé en 2024. Dans la prochaine édition du Bourgeois, vous trouverez les surfaces exactes, les tarifs et conditions de location ainsi que les différents aménagements inclus pour les futurs locataires.

N'hésitez pas à nous contacter dès à présent si vous envisagez ces locaux pour votre entreprise!





NOBLE BOURGEOISIE DE SAINT-MAURICE

LE BOURGEOIS

Magazine d'informations de la Noble Bourgeoisie de Saint-Maurice

Edition & rédaction

Conseil bourgeoisial de Saint-Maurice

Mise en forme des textes

Yseult Théraulaz

Graphisme, infographies & mise en page

pir2.ch

© 05.2023 - Noble Bourgeoisie de Saint-Maurice



Suivez-nous sur Instagram : [bourgeoisie1890](#)
et visitez notre site www.bourgeoisie-st-maurice.ch

